



MOINS D'ENCADRANTS CHEZ MARKET : FAIRE PLUS DE CHIFFRE AVEC MOINS ?

Chez CSF, le SNEC constate et regrette une dégradation des conditions de travail pour beaucoup de salariés de l'encadrement. Celle-ci perturbe fortement l'équilibre vie professionnelle/vie privée. La charge de travail de l'encadrement est aussi un sujet récurrent à prendre en compte.

La Direction souhaite remettre en cause la structure de l'encadrement lors du départ d'un encadrant. Ce postulat peut être la porte ouverte à un vrai dérapage quant au respect des amplitudes, des repos, du management bienveillant...

Cette situation génère des risques importants pour les collaborateurs mais aussi pour l'entreprise. En effet, la fidélisation et l'obligation légale de l'employeur vis-à-vis de la santé morale et physique de ses salariés passeront par des conditions de travail plus satisfaisantes.

LE SNEC, CONSCIENT DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE L'ENTREPRISE, S'INTERROGE SUR LA FUTURE MASSE DE TRAVAIL RÉSERVÉE À L'ENCADREMENT. LORS DE SES VISITES, LE SNEC EST SANS CESSER ALERTÉ SUR LA TENUE DES MAGASINS, LA DÉMOTIVATION, LE NOMBRE D'ASTREINTES. LES MOYENS NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE ALLOUÉS AFIN DE GARANTIR AU FINAL LA PÉRENNITÉ DU CHIFFRES D'AFFAIRES !

La Direction doit prendre conscience que si l'encadrement a toujours eu du cœur à l'ouvrage, attention à ce qu'il n'en ait pas plein le dos ! Une chasse aux coûts ne doit engendrer un essoufflement de l'encadrement, des équipes et du chiffre !

Le SNEC se tient à la disposition de l'encadrement pour l'aider à résoudre ses problématiques. Une surcharge de travail ne doit pas conduire à l'isolement et au ras-le-bol. C'est le rôle du SNEC !

**Vous vous sentez en
surcharge de travail ?
Ne restez pas seul !
Contactez-nous !**



Agir Ensemble

SNEC CFE-CGC 8 Allée des Bergeronnettes 13013 Marseille